

Titre Professionnel Electricien d'Équipement du Bâtiment

Mis à jour le 22 février 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Savoir lire, écrire et compter, maîtriser l'outil informatique, avoir une représentation du secteur du bâtiment et un projet professionnel validé

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Être âgé d'au moins 16 ans pour un contrat de professionnalisation. Salarié en contrat de professionnalisation selon la réglementation en vigueur.

Rythme

Alternance

Durée en centre

1267 heures

Validation

Obtention du Titre Professionnel Electricien d'Équipement du Bâtiment ou de Certificats de Compétences Professionnelles

Modalités d'évaluation

Evaluations continues, et épreuves terminales conformes au référentiel de certification du diplôme, avec dossier professionnel comme document support

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Objectifs professionnels

Objectifs de la formation :

Obtenir le Titre Professionnel ou des certificats de compétences d'Électricien d'équipement du bâtiment de niveau 3

Objectifs pédagogiques :

? Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments – CPP1

? Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments – CPP2

Contenu

CPP1

? Module 1 : Réaliser l'alimentation courant fort d'une installation électrique monophasée

? Module 2 : Réaliser la distribution des réseaux d'énergie d'une installation électrique monophasée MESM

? Module 3 : Réaliser la distribution d'une installation électrique triphasée

? Module 4 : Réaliser les vérifications et la mise en service d'une installation monophasée et assister les vérifications et la mise en service d'une installation triphasée

CPP2

? Module 1 : Poser et raccorder les matériels des systèmes de sûreté et sécurité

? Module 2 : Poser et raccorder les matériels des systèmes d'automatisme et de communication d'un bâtiment

? Module 3 : Réaliser l'installation des équipements thermiques

? Module 4 : Réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment

POURSUITE DE PARCOURS

EQUIVALENCES et PASSERELLES :

non concerné

SUITE DE PARCOURS :

– BP électricien

– BTM installateur en équipements électriques

– Bac pro MELEC – métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

DÉBOUCHÉS :

Accès direct à l'emploi

Modalités pédagogiques

Formation en alternance sur 2 ans

Profil des intervenants

Titre Professionnel Electricien d'Équipement du Bâtiment

Nombre de participants

12 participants maximum

Entrée-sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP : 37442
- Formacode : 24066 : Installation électrique, 22485 : Rénovation bâtiment, 22211 : Performance énergétique bâtiment
- Code NSF : 255s : Bobinage, câblage et assemblage de circuits et ensembles électriques-électroniques; Installation et pose de circuits et ensembles électriques
- Code ROME : F1602

Enseignant(e)s certifié(e)s de l'Éducation Nationale
Formateur(trice)s professionnel(le)s Professionnel(le)s du secteur

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

Formation essentiellement pratique (ateliers, simulations, mises en situation, résolution de problèmes, analyse réflexive ...).

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques du lycée des Lombards, salles de cours, salle informatique.

Durée

Durée moyenne de formation en centre : 1267 heures
Durée moyenne en entreprise : Contrat signé avec l'entreprise
Volume horaire par semaine : 35 h

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre.

Financements possibles

TARIF

Parcours complet : formation 100 % prise en charge par l'OPCO

MODALITES DE FINANCEMENT

Entreprise relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétence.

Organisation relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

EQUIVALENCES et PASSERELLES :

non concerné

SUITE DE PARCOURS :

- BP électricien
- BTM installateur en équipements électriques
- Bac pro MELEC – métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

DÉBOUCHÉS :

Accès direct à l'emploi

Titre Professionnel Electricien d'Équipement du Bâtiment

Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Référent(e) handicap :
referent.handicap@gretasudchampagne.com
Référent(e) mobilité :
referent.mobilite@gretasudchampagne.com

Réseau

- GRETA CFA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards
10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)